

## PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2025

La réforme des règles de publicité des actes, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022, supprime le compte-rendu synthétique du Conseil Municipal. Celui-ci est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance, dans la semaine qui suit celle-ci.

Les délibérations sont consultables sur www.marsilly.fr et en mairie de Marsilly.

Le procès-verbal qui retrace le déroulement de la séance, les positions et votes des conseillers, sera publié après avoir été arrêté par le Conseil Municipal lors de la séance suivante.

<sup>\*</sup> Arrêt du procès-verbal de la séance du 25 février 2025

COMPETENCES	N°	<u>Titres</u>	Sens des votes
URBANISME - VOIRIE	25.16	Travaux relatifs à l'aménagement de la rue de l'Eglise - Route départementale n ° 106 - Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage - Autorisation de signer la convention actualisée avec le Département de la Charente-Maritime	Membres en exercice: 18 Nombre de membres présents: 10 Nombre de membres ayant donné procuration: 02 Nombre de votants: 12 Abstentions: 00 Suffrages exprimés: 12 Votes pour: 12 Votes contre: 00 ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
URBANISME - VOIRIE	25.17	Travaux relatifs à l'aménagement de la rue de l'Eglise - Route départementale n ° 106 - Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la création d'une liaison cyclable structurante - Autorisation de signer la convention avec la CDA de La Rochelle	Membres en exercice: 18  Nombre de membres présents: 10  Nombre de membres ayant donné procuration: 02  Nombre de votants: 12  Abstentions: 00  Suffrages exprimés: 12  Votes pour: 12  Votes contre: 00  ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
FINANCES	25.18	Autorisation d'engagement, de mandatement et de liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025	Membres en exercice: 18 Nombre de membres présents: 10 Nombre de membres ayant donné procuration: 02 Nombre de votants: 12 Abstentions: 00 Suffrages exprimés: 12 Votes pour: 12 Votes contre: 00 ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
RESSOURCES HUMAINES	25.19	Création d'un emploi permanent à temps non complet (21/35 <sup>ème</sup> ) d'Adjoint administratif territorial, dans le cadre du recrutement d'un agent d'accueil à l'agence postale communale	Membres en exercice: 18 Nombre de membres présents: 10 Nombre de membres ayant donné procuration: 02 Nombre de votants: 12 Abstentions: 00 Suffrages exprimés: 12 Votes pour: 12 Votes contre: 00 ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Fait à Marsilly, le 19 mars 2025

Le Maire, Hervé PINEAU